



**Ambassade de France en Allemagne
Service économique de Berlin**

Berlin, le 24 août 2021
Affaire suivie par : Fabien
Baudelet, Emmanuel
Lagrandeur-Bouressy

Positionnement des partis allemands sur la transition écologique en vue des élections fédérales

Alors que 70%¹ des Allemands continuent à considérer la protection du climat comme «très importante» malgré la crise sanitaire, le sujet occupe logiquement une place centrale dans la majorité des programmes électoraux. Il a été fortement relancé suite à l'arrêt de la cour constitutionnelle de Karlsruhe rendu le 29 avril, qui a conduit l'Allemagne à rehausser significativement son ambition climatiques (réduction des émissions de CO² de -65% d'ici 2030 et neutralité dès 2045) et plus récemment suite aux inondations exceptionnelles qui ont touché l'Ouest du pays. Si la nécessité d'une accélération des mesures de décarbonation et d'adaptation fait consensus (à l'exception de l'extrême droite AfD), le contraste est plus fort sur le fond : alors que CDU/CSU, FDP et SPD misent prioritairement sur le système d'échange de quotas d'émissions de CO₂, les Verts et die Linke privilégient plutôt un renforcement du rôle de la puissance publique, afin d'accompagner efficacement les mécanismes de marché et la transition sociale et écologique de l'économie. De manière générale, les Verts apparaissent très volontaristes, en s'appuyant sur une ligne pragmatique désormais bien assumée malgré un débat houleux sur l'écologie dite punitive, même s'ils sont rattrapés sur certains points par die Linke et par le SPD, en regain de popularité, voire certains tenants de la CDU/CSU.

1. Un besoin partagé de rehaussement de l'ambition climat

Les principaux partis s'accordent sur les opportunités offertes par une croissance respectueuse du climat (SPD : « restructuration socio-écologique de l'économie », Grünen : « économie socio-écologique de marché », CDU « nation industrielle neutre sur le plan climatique », FDP : « chance pour l'innovation »), alors que 90 % des allemands se disent favorables à une transformation rapide et socialement acceptable en faveur d'une économie durable.

Tous les partis en lice (sauf l'AFD) endossent l'objectif 1,5°C (« si possible » pour le SPD) mais avancent des calendriers différents en matière de neutralité climatique (d'ici 2050 pour le FDP, d'ici 2045 au plus tard pour le SPD et la CDU/CSU, CSU qui prône par ailleurs la date de 2040 pour la Bavière, « d'ici vingt ans » pour les Vert, 2035 pour die Linke au niveau national comme européen). L'AFD rejette, elle, l'Accord de Paris. A l'horizon 2030, les Grünen défendent un objectif climatique de -70% (-80% pour die Linke).

L'accélération du développement des renouvelables et de l'électrification des réseaux fait également consensus : die Linke soutient un objectif de 100% EnR « aussi vite que possible »,

¹ UBA, [Umweltbewusstsein in Deutschland 2020](#), 26/04/2021

d'ici 2040 pour le SPD voire 2035 pour les Verts. Ces derniers souhaitent également avancer la sortie du charbon à 2030 (2038 actuellement), tout comme die Linke.

2. Dissensions sur les moyens d'atteindre les objectifs énergétiques et climatiques

Tous les partis, à l'exception de l'AfD et dans une moindre mesure die Linke, misent sur un mix alliant, à des degrés différents, instruments de marché et politiques volontaristes. Sur le prix du carbone (marché national), la CDU/CSU et le FDP en font l'instrument privilégié, avec pour objectif à terme un prix unique à l'international ainsi qu'un ETS européen élargi, quand les Grünen y voient « un instrument parmi d'autres » mais prévoient de le rehausser à 60 € la tonne dès 2023.

Comme les Grünen, le SPD préconise une augmentation modérée et progressive accompagnée de mesures incitatives, afin de limiter l'impact social et misent plutôt sur le développement des énergies renouvelables (EnR). Pour die Linke, le système d'échange de quotas d'émission n'offre pas une protection efficace du climat. Le MACF est évoqué prudemment dans les programmes (nécessaire compatibilité avec les règles OMC), le SPD appelant plutôt de ses vœux un « club climatique ».

Les programmes de la CDU/CSU et du FDP sont dans l'ensemble peu précis sur les mesures envisagées, sans mention de trajectoire chiffrée ni pour le prix du carbone ni sur les EnR (accent mis sur l'éolien offshore et un « paquet solaire » pour l'Union). Ni la CDU/CSU ni le FDP n'envisagent d'arrêt des subventions aux énergies fossiles, contrairement au SPD (principe) et aux Verts. Sur l'hydrogène, CDU comme SPD souhaitent un développement massif, sans exclure totalement, dans un premier temps, le recours à d'autres formes que l'H2 renouvelable (H2 « bleu » notamment). Les Verts défendent la sortie du nucléaire au niveau européen et la fin des exportations de combustibles nucléaires. Outre l'atome et le charbon, die Linke souhaite sortir du gaz naturel. Sur le financement, l'ensemble des partis souhaitent supprimer la taxe EEG afin de limiter la hausse des coûts de l'électricité, à l'exception des Verts qui souhaitent la maintenir (mais à un niveau inférieur) jusqu'à ce que le marché puisse s'en passer.

Le plus fort soutien à l'industrie (notamment au travers de CCfDs) semble à prévoir dans le cas d'une coalition CDU-Verts et CDU-SPD-Verts, le candidat de l'Union, Armin Laschet, promettant d'associer protection du climat, solidité économique du pays et cohésion sociale. Au contraire, une coalition SPD-Verts-Die Linke favoriserait un prix minimum dans le cadre ETS et une accélération de l'élimination du charbon, dans le cadre d'une approche plus interventionniste. Chez les Verts, un des principaux points de rapprochement avec le patronat et les syndicats est l'ambition affichée de financer un grand plan d'investissements de 500 Mds € sur 10 ans pour la décarbonation et la modernisation du pays, financé par un fonds ou une réforme des règles d'endettement².

Sur les transports enfin, contrairement à la CDU/CSU et au FDP, qui défendent la neutralité technologique et privilégient les politiques incitatives, SPD et Verts sont favorables à une limitation à 130 km/h de la vitesse sur autoroute et à une sortie du moteur à explosion (2030 pour les Verts ; CDU et FDP plaidant pour le recours aux carburants synthétiques).

² Cela passerait par une réforme du frein à l'endettement, cher à la CDU et au FDP. Cette règle, inscrite dans la Constitution, limite à 0,35% du PIB le montant de dettes que l'Etat peut contracter chaque année. Sujet potentiellement le plus clivant entre la CDU et les Verts.



Annexe : Tableau détaillé des propositions des partis

Climat et transition écologique

Objectifs et instruments intersectoriels

CDU/CSU	- Neutralité climatique à atteindre d'ici à 2045. Réduction intermédiaire des émissions telle que prévue par le gouvernement actuel, de 65% d'ici à 2030 et de 88% d'ici à 2040. « Contribution allemande à une trajectoire d'1,5°C à l'international. » - Mise en avant des instruments de marché, en particulier un ETS élargi « dès que possible » aux secteurs des transports et du bâtiment. - Soutien à l'industrie sur la voie de la neutralité avec l'introduction prudente d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) – conformité OMC requise. - Position favorable à l'égard de la capture du carbone, son stockage (CCS) et sa réutilisation (CCU), notamment dans le cadre de coopérations européennes. - Suppression du prélèvement EEG pour financer les EnR. - Relance de la diplomatie climatique UE à travers la création d'un poste de délégué de l'UE pour la politique extérieure du climat
Bündnis90/Die Grünen	- Objectif 1,5°C et mise en place d'une « Economie sociale et écologique de marché ». - Neutralité climatique au niveau national « possible d'ici 20 ans » (dans le cadre d'un scénario 100% EnR à horizon 2035) [ndlr : soit 2042] - Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 70% d'ici à 2030. - Réforme fiscale et des contributions visant à garantir que l'électricité soit disponible à des prix fiables et compétitifs et possibilité pour l'Etat de mieux récompenser les comportements respectueux du climat. - Volonté d'ancrer les exigences de l'Accord de Paris dans la Loi fondamentale.

	- Soutien d'un renforcement ambitieux de l'ETS et du principe d'un MACF compatible avec les règles de l'OMC, tout en restant très prudents sur les conditions de mise en œuvre. Défend un partenariat transatlantique sur le climat afin, entre autres, de fixer un prix minimum carbone commun. - Introduction d'un prix plancher du carbone au niveau national (à 60€ par tonne dès 2023) pour les secteurs soumis au marché ETS. Dans le secteur des bâtiments et des transports, rehaussement du prix carbone national à 60 euros par tonne dès 2023 (contre 35 euros prévus jusqu'à présent). - Réduction du prélèvement EEG. Celui-ci devrait disparaître lorsque la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables sera systématiquement plus compétitive que la production à partir d'énergies non renouvelables. - Compensation sociale : versement d'aides financières (<i>Energiegeld</i>) pour chaque citoyen et par an et mise en place d'un fonds de bonus climatique pour les entreprises/ménages les « plus fragiles » - Faire du budget fédéral un « budget pour la protection du climat » avec 15 Mds € alloués à des investissements dans les technologies de stockage de l'énergie, les EnR, la rénovation des bâtiments et les réseaux énergétiques et une hausse de 2,5 Mds € des investissements en matière de financement des infrastructures de transport (rail, transports publics de proximité, vélo). - Augmentation et élargissement du Fonds européen de transition juste. - Plan d'investissements massifs de 50 Mds € / an pendant 10 ans pour moderniser les infrastructures et décarboner l'économie - Mise en œuvre du programme d'urgence de lutte contre le changement climatique (cf. orientations présentées le 3 août 2021) - Mise en place d'un ministère fédéral de la protection du climat, doté d'un droit de veto - Opposition à inclure l'énergie nucléaire dans la taxonomie européenne
SPD	- Limitation du réchauffement climatique à 1,5°C « si possible ». - Neutralité climatique « totale » de l'Allemagne « d'ici à 2045 au plus tard ». Scénario 100% EnR d'ici 2040. - Réduction intermédiaire des émissions telle que prévue par le gouvernement actuel (65% d'ici à 2030 et 88% d'ici à 2040). - Prudence sur une augmentation du prix du CO2 dans les secteurs du transport et du logement (qui irait au-delà de la trajectoire actuelle) et qui devrait, en tout état de cause, être assorti de davantage de compensations justes (la hausse du prix du carbone dans le logement doit être supporté par les propriétaires). - Pas de prise de position vis-à-vis de la capture de carbone (CCS/CCU). - Suppression du prélèvement EEG d'ici à 2025, remplacé par un financement étatique issu des ressources du marché carbone national. - MACF: jugé nécessaire, mais également associé à des risques vis-à-vis des partenaires commerciaux, notamment des pays en développement. Un club climatique regroupant des pays ayant des efforts similaires en matière de climat est à privilégier.
FDP	- Objectif de limitation du réchauffement climatique en ligne avec l'Accord de Paris (1,5°C). - Objectifs climatiques tels que fixés par l'UE : Neutralité climatique d'ici à 2050 ; l'avancement de l'objectif à une date antérieure n'est pas exclu. Réduction intermédiaire des émissions de 55% d'ici à 2030 (+5% en ajoutant les technologies de capture).

	- Financement de projets destinés à diminuer des émissions de gaz à effet de serre à l'étranger, à comptabiliser dans la diminution des émissions en Allemagne. - Renforcement de l'ETS, qui devrait être étendu le plus rapidement possible à tous les secteurs. La voie vers la neutralité pourrait être atteinte à travers une limite de CO2 stricte et décroissante chaque année dans un système complet d'échange de droits d'émission. La politique devrait préciser la quantité de CO2 pouvant être consommée par an. Il faudrait ensuite acheter des certificats pour les émissions. L'objectif ultime serait un marché carbone mondial. - En faveur de la capture et du stockage de carbone (CCS/CDR) et de mesures contre les fuites de carbone - Suppression du prélèvement EEG et baisse de la taxe sur l'électricité au plus bas niveau permis par le droit de l'UE, avec pour but ultime sa suppression. - Les recettes provenant des prix du CO2 devraient être distribuées par l'Etat aux citoyens par le biais d'un dividende climatique.
Die Linke	- Limitation du réchauffement climatique à 1,5°C. Neutralité climatique d'ici à 2035. Réduction intermédiaire des émissions de 80% d'ici à 2030. - Inscription de la protection de la nature et du climat parmi les droits fondamentaux garantis par la Constitution. - Position hostile à l'égard du système d'échange de quotas d'émission de l'UE comme instrument central pour atteindre la neutralité carbone. Rejet de l'extension de ce système au chauffage et au transport. Préférence donnée aux budgets carbones et autres limites d'émissions. - Soutien de l'industrie sur la voie de la neutralité avec l'introduction du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). - Interdiction du stockage souterrain de carbone (CCS). - Baisse de la taxe sur l'électricité pour les consommateurs privés. Mise en place d'un fonds de transition énergétique qui étend les obligations de paiement des clients d'électricité sur une plus longue période via la surtaxe EEG. Financement des énergies renouvelables en grande partie par le budget fédéral au lieu de l'actuelle surtaxe électricité verte (surtaxe EEG).
AfD	- Rejet de la neutralité climatique, notamment les objectifs fixés par l'UE, retrait de l'accord de Paris et de toute autre organisation promouvant des objectifs similaires. La neutralité climatique est présentée comme une composante du « Great reset ». Rejet du Green deal et mention d'un « Blue deal » (le bleu étant la couleur de l'AfD). - Abolition de toute forme de taxe sur le CO2. - Suppression du prélèvement EEG.

Objectifs et instruments sectoriels

	Energie	Transports
CDU/CSU	- Mise en place d'un « paquet solaire » (« <i>Sonnenpaket</i> ») pour accélérer son développement. Accélération des procédures de planification pour les EnR en général. Soutien au repowering éolien. - Priorité sur l'hydrogène vert et, dans une certaine mesure, bleu avec stockage de carbone. Transformation des réseaux de gaz pour les rendre « H2 ready » - Pas d'intention de mettre fin aux subventions aux énergies fossiles. - Position favorable à l'égard d'un « compromis charbon » avec le secteur économique du charbon, avec une attention particulière pour les régions d'Allemagne de l'Est : installation de nouvelles administrations, établissements scolaires et instituts de recherche dans les régions en reconversion. - Baisse du prix de l'électricité afin de redistribuer les revenus issus du prix du CO2 aux consommateurs ; - Réforme de l'efficacité climatique par un paquet climat et aligner plus étroitement les taxes, surtaxes et redevances liées à l'énergie sur les émissions de CO2.	- L'Allemagne devrait rester « ouverte à la technologie » et « continuer de produire les meilleures voitures du monde- avec toutes les formes de propulsion ». - Soutien à la fois de l'électromobilité, de la mobilité à l'hydrogène, et de la mobilité aux carburants synthétiques. - Les investissements dans le rail devraient être poursuivis à un rythme soutenu, notamment dans la digitalisation, les liaisons européennes et de nuit, et le transport combiné (rail et maritime) pour le fret. - « Mode de transport à prix compétitif ». - Concentration des efforts sur le développement de connexions train-avion, de carburants alternatifs et la R&D aéronautique - Les carburants alternatifs devraient également être subventionnés pour le trafic maritime, en particulier le GNL. - Le développement des infrastructures de transport doit être facilité par la suppression des obstacles bureaucratiques dans la planification. - Pas de mention d'une date de fin de mise sur le marché de véhicules avec moteur à combustion et rejet explicite d'une interdiction pour les véhicules diesel. - Promet de sécuriser le Autostandort Allemagne - Rejet explicite d'une limitation de vitesse sur les autoroutes.
Bündnis90/Die Grünen	- <u>Objectif 100% EnR d'ici 2035</u> - 2% de la surface à l'échelle fédérale doit être utilisée pour la production d'énergie éolienne et proposition d'un marché d'échange de terres mobilisables entre Länder - 1,5 M de nouveaux toits équipés de panneaux solaires d'ici à 2025, encouragement à l'autoconsommation - Objectifs de développement EnR : éolien onshore, 5 à 6 GW/an, puis 7 à 8 GW à partir du milieu des années 2020 ; offshore, 35 GW d'ici	- Fin de la mise sur le marché de nouveaux véhicules à moteur thermique d'ici à 2030. - Promouvoir l'achat de voitures sans émissions via un système de bonus-malus dans la taxe sur les véhicules. Fin de la subvention diesel et fiscalité des véhicules de société plus écologique. Objectif d'au moins 15 millions de voitures (exclusivement) électriques d'ici à 2030 (contre 10 millions envisagées aujourd'hui par le ministère de l'environnement).

	2035 ; solaire, 10-12 GW/an puis 18-20 GW/an d'ici le milieu des années 2020 - Engagement à n'autoriser la construction de nouvelles infrastructures dédiées au gaz que lorsque celles-ci sont aussi adaptées à l'hydrogène. - Hydrogène vert seule utilisé et limité aux secteurs industrie, aviation, transport maritime - Pas de nouveaux terminaux gaziers ; opposé, en l'état, à une mise en service de Nord Stream 2 (considérations géostratégiques et climatiques) - Accélération de la sortie complète du charbon d'ici 2030 (au lieu de 2038 au plus tard jusqu'à présent) via un renforcement du marché ETS. - Accélération de la planification des réseaux d'infrastructures électriques (de 2035 à 2030) et regroupement des 4 gestionnaires d'infrastructures électriques en une entité unique - Position critique vis-à-vis du gaz naturel, y compris son emploi comme source d'énergie de transition. - Suppression des subventions aux combustibles fossiles (10 Mds € dans un 1^{er} temps). - Retrait de l'Allemagne du TCE (traité de la charte de l'Energie) - Fermeture des usines de Gronau et Lingen (exportateur de combustibles pour les centrales nucléaires notamment FR, BE, CH). - Souhait de mettre à l'agenda la sortie de l'UE du nucléaire	- Octroi d'aides financières (conditionnées au niveau de revenus) pour l'achat de véhicules électriques. - Limitation de la vitesse à 130 km/h sur les autoroutes. - Investissements massifs dans le réseau ferroviaire et les gares (100 Mds € d'ici 2035) afin de rendre « superflues » les lignes aériennes intérieures. - Objectif de substitution du kérosène par des carburants neutres sur le plan climatique et volonté de limiter davantage les vols de nuit (en raison des nuisances sonores).
SPD	- Objectif 100% d'EnR d'ici 2040 - Développement du parc photovoltaïque, en particulier sur les toits de bâtiments appartenant à des entreprises et des administrations. - Recours à l'hydrogène dans les situations où le recours à l'électricité « n'est pas pertinent ». La neutralité climatique ne pourrait pas être atteinte sans l'usage d'hydrogène « propre ». - Objectif de rendre le continent européen neutre en émissions de GES d'ici à 2050.	- Objectif d'au moins 15 millions de voitures (exclusivement) électriques d'ici à 2030 (contre 7 à 10 millions envisagées aujourd'hui par le gouvernement fédéral). - Limitation de la vitesse à 130 km/h sur les autoroutes. - Développement de « stations de mobilité urbaine » afin de désinciter le recours à l'automobile. - Développement des réseaux de proximité et des liaisons ferroviaires européennes. - Développement des pistes cyclables et d'espaces piétons.

	- Pas de nouvelles mesures relatives à la fermeture de centrales à charbon, actuellement prévue d'ici 2038 (indique simplement que « la sortie du charbon est actée »). - Suppression des subventions aux combustibles fossiles. - Suppression de la taxe EEG d'ici 2025 et financement basculé sur le budget fédéral - Mise en place d'un pacte pour l'avenir (« <i>Zukunftspakt</i> ») entre l'Etat, les régions et les communes afin de coordonner le déploiement des énergies renouvelables.	- Objectif de neutralité carbone pour les trains et bus. - Electrification d'au moins 75% du chemin de fer d'ici à 2030 (actuellement l'électrification est de 61%).
FDP	- Suppression de la taxe EEG et réduction des taxes autres portant sur l'électricité au minimum européen ; financement des EnR uniquement assuré par le marché - Favoriser les modèles économiques liés à l'autoconsommation d'EnR, y compris les solutions de stockage - Soutien à l'hydrogène vert, bleu et turquoise, et des carburants synthétiques, à la fois pour tout moyen de transport, pour l'industrie et pour le chauffage des logements. - Pas de position explicitée à l'égard de la fermeture des centrales à charbon. - Moratoire sur Nord Stream 2 et inclusion dans le cadre d'un dialogue européen - En faveur d'une digitalisation de la transition énergétique, qui permettrait une flexibilisation de la consommation et des tarifs.	- Rejet explicite d'une limitation de vitesse sur les autoroutes. - Le moteur à combustion doit être conservé et autorisé de pouvoir fonctionner avec des carburants synthétiques respectueux du climat. Rejet explicite de l'interdiction de véhicules diesel et de motos. - Afin de renforcer l'e-mobilité, les stations de recharge rapide devraient être étendues à tout le pays. - Dans le domaine du transport ferroviaire, plaide pour une séparation de l'activité de gestionnaire d'infrastructure, confiée à l'Etat, et de l'exploitation par la DB qui serait privatisée. -
Die Linke	- Objectif 100% EnR « aussi rapidement que possible » - Ajout de 10 GW PV, 7 GW éolien onshore, 2 GW offshore/an jusque 2025 ; obligation solaire sur tous les nouveaux bâtiments - Soutien à l'autoconsommation solaire - Fermeture des centrales à charbon d'ici à 2030. - Soutien à l'hydrogène vert. Rejet de l'importation d'hydrogène produit à partir d'énergie fossile ou nucléaire, ainsi que de biocarburants. Rejet du recours à l'hydrogène pour les autos et le chauffage des bâtiments. Utilisation de l'hydrogène uniquement	- Fin de la mise sur le marché et de l'exportation de nouveaux véhicules à moteur thermique d'ici à 2030. - Rejet en principe de primes à l'achat de véhicules électriques, bien que des exceptions soient envisagées pour l'achat de véhicules pour des raisons professionnelles. - Limitation de la vitesse à 120 km/h sur les autoroutes, à 80 km/h sur les routes de campagne et à 30 km/h en ville. - Interdiction de la publicité pour les autos fortement polluantes selon les critères de l'UE.

	dans les domaines de l'acier, de la chimie, du transport aérien et maritime, et comme moyen de stockage de l'électricité. - « Les grands groupes énergétiques seront dépossédés de leur pouvoir. » (entmachtet) Soutien aux communautés énergétiques citoyennes. - Abandon progressif du recours au gaz naturel (pas d'échéancier), Rejet du fracking et du CCU/CCS (mais favorable à la stimulation des puits de carbone naturels) - Interdiction d'exports de produits en lien avec la filière nucléaire, fermeture des usines de Gronau et Lingen. En faveur d'une fermeture des centrales nucléaires en Europe et dans le monde. - La bioénergie ne devrait plus être considérée comme écologique et ne devrait plus être soutenue par l'Etat.	- Création d'un billet annuel pour les transports publics de proximité. Accès aux transports publics de proximité progressivement gratuit. - Développement des chemins de fer et des transports publics dans les campagnes. - Le rôle économique important de l'automobile au sein de l'industrie allemande est vu comme un problème. - Interdiction des vols pour les destinations accessibles en moins de cinq heures en train ou éloignées de moins de 500 km. - Nationalisation de la Lufthansa et de la Deutsche Bahn. - Interdiction des vols nocturnes (entre 22h et 6h). - Fermeture des aéroports régionaux déficitaires et interdiction d'augmenter la capacité des aéroports. - Harmonisation de la taxe sur le kérosène en UE. Application intégrale de la TVA sur les vols extérieurs. Suppression des subventions pour le diesel, l'essence pour les avions, et les biocarburants. - Introduction d'un péage pour les camions (Lkw-Maut). Rejet du financement par l'Etat de projets visant à développer des camions hybrides. - Interdiction de la circulation de bateaux de croisière autres que ceux fonctionnant au diesel ou grâce à une énergie « écologique » dans les eaux de l'UE.
AfD	- Fin à toute forme de taxation du CO2. - Rejet explicite d'un soutien à l'hydrogène, en particulier de l'hydrogène vert. Soutien aux centrales à gaz. - Limitation du développement des énergies renouvelables. Privilège la protection de la nature vis-à-vis du développement EnR. Forte contrainte dans l'installation d'éoliennes : distance d'au moins dix fois la hauteur de l'éolienne, ou au moins de 2,5 km. Interdiction de toute nouvelle centrale PV au sol. - Fin de l'EEG et de l'accès prioritaire au réseau des EnR - Rejet de la fermeture des centrales à charbon ; poursuite de Nord Stream 2	- Rejet explicite d'un soutien étatique à l'électromobilité. - Soutien des carburants synthétiques comme moins mauvaise alternative aux carburants fossiles.

	- Prolongation de l'activité des six centrales nucléaires actuelles selon des critères économiques et techniques, et soutien de programmes de recherche pour le développement de centrales nucléaires de générations III+ et IV. - Rejet du recours à la biomasse pour la production d'énergie.	
--	--	--

	Industrie	Bâtiment	Economie circulaire	Environnement et utilisation des terres
CDU/CSU	- Amortissement plus rapide pour les investissements des entreprises qui contribuent à l'efficacité énergétique et à la réduction des émissions de CO2. - Soutien à la décarbonation de l'industrie grâce à des Carbon contracts for difference (CCfD).	- Augmentation du recours à des matériaux domestiques (non importés) dans la construction. - Etendre les subventions fiscales pour la rénovation énergétique des bâtiments aux immeubles locatifs et professionnels. - Pas d'indication précise sur la répartition des coûts de la rénovation énergétique entre locataire et propriétaire.	- Création d'incitations à produire moins de déchets et à améliorer les possibilités de réutilisation des matières premières recyclées, notamment via une fixation de quotas de matière première recyclée dans la composition de nouveaux produits. - Harmonisation du droit du traitement des déchets à l'échelle de l'Allemagne et de l'UE - Interdiction des exportations de déchets, en particulier de déchets plastiques, destinés à la simple élimination. Confiance accordée aux nouvelles technologies afin d'améliorer les processus de recyclage, dont le recyclage chimique.	- Réduction de l'imperméabilisation des sols en faveur d'une exploitation durable des forêts. - Protection et ré-humidification des tourbières.

			- Appel à une stratégie nationale sur la biodiversité et à réduire l'imperméabilisation des sols	
Bündnis90/Die Grünen	- Soutien à la décarbonation de l'industrie grâce à des Carbon contracts for difference (CCfD).	- Elévation des standards dans le cadre de rénovations énergétiques. Le taux de rénovation énergétique (actuellement d'1%) devrait être « très rapidement doublé ». - Répartition du coût de la rénovation énergétique de manière « juste » (« fair ») entre le locataire, le propriétaire et l'Etat. Plafonnement strict de l'augmentation de loyers justifiée par une rénovation énergétique. - Programme d'investissement pour deux millions de pompes à chaleur d'ici à 2050. - En défaveur de systèmes de chauffage individuels, en faveur de systèmes de chauffage intégrés avec l'utilisation et le stockage de chaleur de récupération, et d'énergies géologique et thermiques.	- Annonce d'un objectif « zero waste ». - Développement du système des consignes : harmonisation et élargissement à de nouveaux produits et à l'ensemble de l'UE. - Interdiction des exportations de déchets n'ayant pas vocation à être recyclés. - En faveur d'un renforcement du volet « développement durable » des accords commerciaux ; rejet, en l'état, de l'accord UE-Mercosur - En faveur d'une protection de la biodiversité marine et terrestre avec un accord ambitieux à la COP-15 - En faveur d'une stratégie maritime internationale - Pour de nouvelles restrictions dans le règlement REACH sur les produits chimiques	- Protection et ré-humidification des tourbières. - Réserve de 2% de la surface du pays à une nature à l'état sauvage. - Réduction de la consommation des terres à au plus 30 ha par jour d'ici à 2030.
SPD	- Incitations à l'investissement direct. - Rejet des subventions à l'industrie nuisibles pour le climat et la nature.	- Cinq millions de maisons devraient être équipées de systèmes de chauffage innovants, en particulier des pompes à chaleur, d'ici à 2030.	- En faveur de la réduction des déchets et d'un accroissement de leur recyclage. Pas de mention de mesures concrètes.	- Protection et ré-humidification des tourbières.

	- Soutien de manière fiable à la création de nouvelles chaînes de valeur d'emplois durables. En outre, les mesures de lutte contre le changement climatique devaient être socialement acceptables et faire progresser l'économie. - Soutien de la production d'acier vert.	- Utilisation de matières premières exclusivement neutres pour le climat dans tous les chantiers entrepris par une administration à partir de 2030.		
FDP	Pas de prise de position à l'égard de l'émission de gaz à effet de serre par l'industrie.	Pas de prise de position à l'égard du chauffage et de l'efficacité énergétique des bâtiments.	- Ouverture du recyclage aux nouvelles technologies, notamment le processus chimique.	- Protection des écosystèmes à l'international, en particulier des forêts, afin d'absorber du carbone. - Lutte contre les espèces végétales invasives. - Prévention des zoonoses.
Die Linke	- Un fonds de transformation climatique de 20 milliards d'euros par an est prévu pour la restructuration de l'industrie. - Soutien de la transition écologique de l'économie par les banques publiques d'investissements des Etats membres de l'UE. - Rejet des mesures fiscales allégeant le coût de l'énergie pour l'industrie.	- Interdiction de toute augmentation de loyer faisant suite à une rénovation énergétique d'un logement. - Le taux de rénovation énergétique (actuellement d'1%) devrait être triplé. - Rendre tous les bâtiments climatiquement neutres d'ici à 2035.	- Annonce d'un objectif « zero waste ». - Harmonisation et extension du système de consignes. - Baisse de la TVA à 7% pour le démontage et la réparation d'appareils électroniques. - Les communes doivent être en charge de la gestion des déchets.	- Rejet de la déforestation pour des projets de construction d'autoroutes.

AfD	Pas de prise de position à l'égard de l'émission de gaz à effet de serre par l'industrie.	Pas de prise de position à l'égard du chauffage et de l'efficacité énergétique des bâtiments.	- Priorité de l'amélioration du recyclage des déchets devant la réduction de la production de déchets. - Absence de mesures concrètes dans ce domaine.	- Lutte contre les espèces végétales et animales invasives. Meilleur contrôle des populations de loups. - En faveur de l'exploitation du bois comme source d'énergie et matériau de construction.
-----	---	---	---	--